

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 11

26^e année · mercredi 15 mars 2023

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



OLIVIER VOGELSANG

Des milliers de manifestantes sont descendues dans les rues du pays lors de la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes. A Lausanne, comme dans d'autres villes, les revendications syndicales côtoyaient les exigences féministes et les appels à la solidarité au-delà des frontières. Tour d'horizon de l'événement, prélude à la grève du 14 juin. **PAGES 6-7**

POINT DE MIREE

Locataires dans le viseur...

Sylviane Herranz

Attaques de toutes parts. En cette période de grandes incertitudes, les travailleuses et les travailleurs sont confrontés à une forte inflation, à la hausse des coûts de l'énergie et des primes d'assurance maladie. S'y ajoutent des conditions de travail qui se détériorent, la flexibilisation à outrance, la remise en cause de protections légales en matière de travail de nuit ou du dimanche, l'offensive contre les salaires minimums cantonaux avec l'acceptation de la motion Ettlin, ainsi que le démantèlement annoncé du 2^e pilier et le passage en force de l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes. Cerise sur le gâteau, c'est maintenant au statut de locataire que s'en prennent les profiteurs du pays. En particulier le lobby immobilier et des gros propriétaires qui entendent affaiblir dras-

tiquement le droit du bail et la protection des locataires. Or ces derniers sont déjà confrontés à des loyers excessifs. Selon l'Association suisse des locataires (Asloca), les personnes louant leur logement paient chaque mois en moyenne 370 francs de trop pour leur loyer. Mais rien n'arrête le lobby des propriétaires, et la droite bourgeoise à son service, UDC et PLR en tête, pour tenter de gagner encore plus.

La semaine dernière, le Conseil national a approuvé deux initiatives parlementaires d'anciens élus. La première, de l'UDC zurichois Hans Egloff, demande d'«empêcher les sous-locations abusives». Dans les faits, ce texte vise à supprimer le droit de sous-louer son logement, par exemple en cas de déplacement de plusieurs mois pour une activité professionnelle. Le propriétaire aura les pleins pouvoirs et pourra refuser une sous-location, obligeant le locataire à quitter son appartement. Libre ensuite au propriétaire de le relouer à un tarif abusif! La seconde initiative, du PLR Giovanni Merlini, reprise par la Bernoise Christa Markwalder, veut simplifier la procédure en cas de besoin propre du bailleur ou de ses proches. L'objectif étant d'accélérer les procédures qui, en vertu du droit actuel, peuvent protéger le locataire contre un congé abusif ou ayant de lourdes conséquences pour les personnes devant quitter leur logement. Cette initiative reviendrait à faciliter les résiliations de bail, alors que la protection est

déjà faible en Suisse. Dans la foulée, la protection contre les congés représailles serait aussi fragilisée.

Ces deux initiatives doivent encore être traitées par le Conseil des Etats. Mais l'Asloca annonce d'ores et déjà qu'elle les combattrait par référendum. D'autant que deux autres textes visant les locataires sont en préparation. L'un prévoit de supprimer la possibilité de contester le loyer initial en cas de pénurie de logement, et l'autre concerne la fixation des loyers. Des projets qui ouvrent la porte à des résiliations de bail dans le but de relouer à des prix excessifs.

Alors que les hausses de loyer mettent la pression sur les locataires, qui sont dans leur grande majorité des salariés ou des retraités, que des charges exorbitantes d'électricité et de chauffage vont grever leurs budgets, la seule réponse du Parlement est de faire table rase des maigres protections contenues dans le droit de bail. Les milieux immobiliers sont à la manœuvre. Pour accroître leurs profits bien sûr, au détriment des locataires qui dépensent en moyenne un quart de leur revenu pour leur loyer, ou davantage pour les personnes ayant de petits salaires ou de petites rentes. Restons vigilants. Le combat pour la défense des droits des locataires va de pair avec celui pour des conditions de travail et d'existence dignes et respectueuses. ■

PROFIL



Denis le Rouge,
figure locloise.

PAGE 2

GENÈVE

Arrêt des chantiers
désormais possible.

PAGE 3

FРИBOURG

Les femmes d'Unia
en colère.

PAGE 5

FRANCE

Avec les grévistes
d'Annemasse.

PAGE 10

Alain Portner

Siège des autorités locatives, le bâtiment séculaire de l'Hôtel-de-Ville en impose par son architecture élégante et massive. Au contraire de Denis de la Reussile qui, lui, ne cherche pas à impressionner. Surtout pas. Comme en témoigne d'ailleurs son éternelle dégaine à la fois sobre et décontractée: veston - T-shirt - jeans. Sans oublier la discrète crème qui pend à son oreille gauche, évidemment. L'élu communiste nous fait entrer dans son bureau qu'il va définitivement quitter fin avril, après presque vingt-sept ans de bons et loyaux services rendus à la commune du Locle. Seules touches personnelles dans cet espace quasi monacal: deux dessins d'enfants aux couleurs fanées réalisés par ses fils il y a belle lurette ainsi qu'un portrait de Che Guevara - le fameux cliché du photographe suisse René Burri - que lui a offert Claude Leimgruber, un ancien camarade et ami.

«Ma première manifestation, c'était contre la guerre du Vietnam à Berne. On y est allé en famille.»

Même s'il est affublé d'un nom à particule, héritage d'une famille huguenote sans noblesse, Denis de la Reussile demeure le rouge qu'il était à 19 ans lorsqu'il a rejoint les rangs du Parti ouvrier populaire. Avec quelques cheveux gris en sus. Il faut dire que ce sexagénaire est tombé dans la marmite de potion marxiste quand il était petit! «A la maison, on parlait syndicat, conditions de travail, politique, vie associative... Toujours avec un grand esprit d'ouverture et sans dogme», raconte l'intéressé.

Issu d'un milieu modeste, notre hôte a sans doute été influencé dans ses choix par ses parents, en particulier par son père Charles, militant popiste infatigable. «Ma première manifestation, c'était contre la guerre du Vietnam à Berne. On y est allé en famille.» Quant à sa première prise de conscience vraiment personnelle, elle remonte aux années Schwarzenbach: «Mes copains italiens ne savaient pas s'ils allaient revenir en Suisse après les vacances... C'était terrible!»

AU SERVICE DU COLLECTIF

Le foot, autre école de vie, a également marqué sa jeunesse. Avec un passage au FC La Chaux-de-Fonds, en deuxième division, d'où il est parti après avoir dénoncé les inégalités salariales qui y régnait. «Les joueurs formés au club recevaient un fixe de 300 francs par mois, alors que des gars venant des réserves de Sion gagnaient jusqu'à



Dans la sobriété de son bureau de l'Hôtel-de-Ville du Locle qu'il quittera bientôt, Denis de la Reussile arbore fièrement le portrait de Che Guevara, reçu d'un ancien camarade et ami popiste.

DENIS LE ROUGE

Figure de la gauche de la gauche suisse, le popiste Denis de la Reussile va quitter l'exécutif du Locle après plus d'un quart de siècle de bons et loyaux services. C'est une page de l'histoire des Montagnes neuchâteloises qui se tourne

2000 francs. J'ai exprimé mon mécontentement, rien n'a bougé, j'ai donc claqué la porte pour aller au Locle.»

Dans la ville voisine, il joue sous les ordres de l'entraîneur Bernard Chalande, avec lequel il fêtera une promotion en ligue nationale B. Ce dernier l'encense: «J'ai le souvenir d'un football-

leur sérieux, discipliné et engagé. Un défenseur agressif dans le bon sens du terme, rugueux mais correct, qui ne lâchait rien, n'avait pas peur de prendre des risques et était au service du collectif. Un peu à l'image finalement de ce qu'il a été ensuite comme politicien.» Ces qualités séduisent les Loclois, qui

élisent Denis de la Reussile au Conseil général - le législatif - en 1992. Cet employé de commerce de formation, qui s'occupait jusqu'alors de comptabilité dans une quincaillerie familiale, entre au Conseil communal - l'exécutif - quatre ans plus tard. Il sera même maire de cette cité ouvrière et indus-

trielle de quelque 10 000 âmes de 2000 à 2016, année de l'instauration d'une présidence tournante.

UN BON CAMARADE

Parallèlement, il siège au Grand Conseil neuchâtelois jusqu'à son élection au Conseil national en 2015. L'homme est populaire et ses compétences sont reconnues au-delà de son fief loclois et en dehors de son parti également. «C'est quelqu'un de sincère et d'honnête. A part sur les sujets sociaux et économiques, ce n'est pas un idéologue ni un doctrinaire, il est pragmatique et ouvert au dialogue.» Voilà ce que pense de lui l'un de ses meilleurs ennemis en politique, le conseiller aux États libéral-radical Philippe Bauer. Lequel conclut avec un sourire: «En bref, c'est un bon camarade!» Un bon camarade... Cela résume bien Denis de la Reussile, politicien intégré, simple et abordable qui ne se la joue pas. «Je suis pareil ici qu'à la patinoire des Mélèzes ou dans les couloirs du Palais fédéral. J'ai toujours été proche des gens et à l'écoute des autres, sans distinction.» Qui n'est pas arriviste non plus. «Je n'ai jamais eu de plan de carrière. Et si j'en avais vraiment eu un, j'aurais rejoint un autre parti.» Si ça avait été le cas, le Loclois d'adoption se sentirait sans doute moins seul à Berne où, avec Stefania Prezioso, ils ne sont que deux à représenter la gauche radicale au Parlement. «Là-bas, je fais une cure de minorité intensive. Mais d'être au cœur du pouvoir, de siéger parmi les personnes privilégiées qui prennent des décisions pour tout le pays, c'est une expérience extraordinaire, un immense honneur, le rêve de tout politicien.» D'ailleurs, il souhaite le prolonger: «Oui, je suis candidat à la candidature.»

LE FUTUR INCERTAIN

Et s'il n'est pas réélu à la Chambre basse en octobre prochain? «Je continuerai de toute façon à m'intéresser à la chose publique!» Mais encore? «Je donnerai un coup de main à quelques associations qui œuvrent dans les Montagnes neuchâteloises et je referai plus de sport (il vient de s'acheter un vélo, ndlr). J'aimerais aussi faire encore un ou deux grands voyages, même si c'est en contradiction avec mes convictions.» Nul n'est parfait.

En attendant de savoir de quoi sera fait son avenir, l'élu poursuit sa mission au sein du Conseil communal loclois. Jusqu'au 30 avril, date à laquelle il remettra donc les clés de son bureau à son successeur, le popiste Michaël Berly. Avec un pincement au cœur, même si sa décision a été mûrement réfléchie. «J'ai 62 ans, moins de patience qu'avant, c'est le bon moment pour moi de tourner la page, de laisser la place à du sang neuf.»

Contrairement à bien des politiques, Denis de la Reussile tire sa révérence à l'exécutif avant de faire une législature de trop ou d'être usé par le pouvoir. Peut-être parce qu'il ne s'est jamais pris trop au sérieux, lui l'homme de conviction qui «aime les gens qui doutent»... ■

LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier

GUERRE EN UKRAINE OBLIGE, CERTAINS ONT LA VÉLÉITÉ DE RESSORTIR DU PLACARD
NOS VIEUX CHARS LÉOPARDS ANCIENNEMENT CONDAMNÉS À LA FERRAILLE.



« CETTE MESURE EST LE FRUIT D'UN TRAVAIL SYNDICAL ACHARNÉ SUR LES CHANTIERS »

Désormais, les travaux des entreprises qui violent leurs obligations sur les chantiers genevois pourront être suspendus, et ce jusqu'à ce qu'elles se mettent en conformité. Unia s'en félicite

Manon Todesco

C'est officiel, à Genève, les entreprises épinglees sur les chantiers pour dumping salarial et social pourront voir leurs travaux suspendus immédiatement. En effet, lors de sa session du 3 mars, le Grand Conseil genevois a adopté à l'unanimité la modification de la Loi sur l'inspection et les relations du travail (LIRT). Concrètement, celle-ci prévoit que, lors d'un contrôle, les inspecteurs de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT), mais aussi les inspecteurs de la Commission paritaire et ceux de l'Inspection paritaire des entreprises (IPE), pourront ordonner l'arrêt immédiat des travaux lorsqu'une entreprise de la construction viole la loi ou est soupçonnée de le faire. Cette dernière aura alors trois jours pour se mettre en conformité, et la reprise des travaux ne sera validée qu'une fois que tout sera en règle. L'OCIRT pourra par ailleurs prolonger la suspension si cela est nécessaire. Quelles infractions peuvent entraîner la suspension de l'activité? Si l'entreprise refuse de renseigner sur les éléments demandés, si elle s'oppose au contrôle, si elle viole gravement les conditions minimales de travail ou de prestations sociales ou, enfin, si elle viole le salaire minimum. Le travail au

noir est donc évidemment concerné. Cela se rapporte à tous les chantiers du canton, publics comme privés. Et si l'entreprise en question refuse de stopper l'ouvrage ou empêche l'accès au chantier, la police pourra intervenir.

ABOUTISSEMENT

Pour rappel, cette mesure, inédite en Suisse, était réclamée depuis des années par les syndicats. «Cette avancée majeure est le fruit du travail syndical, se félicite José Sebastiao, secrétaire syndical en charge du secteur de la construction à Unia Genève. C'est grâce à notre travail de dénonciation systématique des abus sur les chantiers qu'on a amené à une prise de conscience publique et politique de cette problématique.»

En réaction à la forte concurrence dans le secteur, qui peut entraîner des dérives pour minimiser à tout prix les coûts de production, cette modification de la LIRT avait été élaborée en novembre 2022 par le Conseil d'Etat avec l'aide des partenaires sociaux et après consultation des milieux professionnels.

Cette nouvelle version de la loi visera donc à rétablir une concurrence loyale en luttant contre les abus, en renforçant la surveillance du marché du travail et en dissuadant les entrepreneurs à travers des sanctions fortes.

NEIL LABRADOR ARCHIVES



L'arrêt immédiat des chantiers en cas d'infractions ou de soupçon d'infractions est une première en Suisse. Cette possibilité était demandée depuis des lustres par le syndicat Unia, pour combattre le dumping et l'exploitation des travailleurs.

GENÈVE PIONNIÈRE

Cette disposition légale est une première en Suisse, et Unia Genève n'en est pas peu fier. «Cela montre que, si l'on veut améliorer les conditions de travail, toutes les armes sont bonnes à utiliser pour les syndicats, et notamment la dénonciation publique», souligne José Sebastiao. La mesure a également fait l'objet d'un consensus auprès

des députés, ce qui est rare. «Politiquement, il était impossible de voter contre, sinon cela aurait été vu comme une volonté d'encourager la destruction des conditions sociales de travail. Les élus ont pris conscience de l'importance historique de ce projet.» Simon Constantin, membre de la direction du secteur de la construction à Unia, réagit aussi à cette avancée:

«Nous félicitons les mécanismes qui permettent davantage de contrôles et de sanctions, c'est toujours une bonne nouvelle. C'est la première fois que c'est écrit dans une loi, et cela renforce le processus. C'est dans l'intérêt des travailleurs et nous continuons à faire pression pour que ce genre de mesure s'étende à d'autres cantons.» ■

Migrants: oui à la participation, non à la précarité

L'Union syndicale suisse a récemment publié un dossier émanant de la Conférence de la migration tenue à l'automne 2021

Regula Bühlmann/USS

Le dossier «Participation, oui, précarité, non» de l'Union syndicale suisse (USS) est né de la Conférence de la migration qui s'est tenue le 4 septembre 2021. Plus de septante syndicalistes des différentes fédérations de l'USS, issus de la migration, ont analysé à cette occasion les dangers spécifiques auxquels sont confrontés les travailleuses et les travailleurs sans passeport suisse. Ils ont discuté de stratégies de politique syndicale afin de permettre à ces personnes d'atteindre la sécurité sociale et la participation politique.

La structure du dossier est basée sur la comparaison entre la précarité et la participation. La première partie porte sur les conditions de vie précaires engendrées par le fait d'avoir quitté son pays d'origine. Les articles rassemblés dans le dossier montrent que cette insécurité ne s'arrête pas au franchissement des frontières. Beaucoup de migrants et de migrantes continuent de vivre dans la précarité en Suisse. Et ce à double titre: sur le marché du travail, les personnes migrantes sont nettement plus nombreuses que la population de souche à être employées dans des secteurs à bas salaires, à occuper des postes à durée déterminée ou à travailler sur appel. Pour les migrants, une telle précarité n'est pas seulement un défi temporaire qu'il faut surmonter avec compétence et habileté, le dossier démontre aussi que les détériorations de la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) au cours des dernières années ont conduit à ce que la pauvreté, même temporaire, peut devenir une menace existentielle pour les personnes migrantes: en cas de dépendance à

l'aide sociale, elles risquent de perdre leur droit de séjour et d'être expulsées de Suisse. La seconde partie du dossier développe des perspectives de participation. En tant que représentants des intérêts de l'ensemble des travailleurs, les syndicats s'engagent également pour les droits des migrants. L'adhésion à un syndicat n'est pas liée à une nationalité particulière. En tant que collègues, nous avons certes des origines différentes, mais des luttes et des intérêts communs. Le dumping salarial et social remet également en cause les salaires et les conditions de travail des groupes qui ne sont pas (encore) directement concernés. Les chapitres du dossier mettent donc en évidence la conviction que le progrès social ne peut être atteint qu'en ensemble. Et celui-ci implique également la participation politique de toute personne en Suisse. Que serait une démocratie dans laquelle une grande partie de la population serait durablement exclue de la prospérité et de la participation?

Ce dossier est étroitement lié au travail de la Commission USS des migrations. Il souligne l'importance d'initiatives politiques telles que «La pauvreté n'est pas un crime!» et «Action Quarté Quart». Et il apporte une contribution aux débats et aux interventions des instances syndicales ou des futurs congrès. En tant que mouvement syndical, l'USS se bat pour la sécurité sociale et la participation politique de toute personne de ce pays, jusqu'à ce que nous ayons atteint cet objectif. ■

Le Dossier N° 155 de l'USS «Participation, oui, précarité, non», de janvier 2023, peut être téléchargé sur: uss.ch/themes/migration

PAKISTAN: PROTECTION ACCRUE DU PERSONNEL DU TEXTILE

L'Accord international sur la santé et la sécurité dans l'industrie textile et de l'habillement conclu au Bangladesh a été étendu au Pakistan

Sonya Mermoud

Victoire pour les couturières et les couturiers pakistanais qui travailleront dans un environnement professionnel plus sûr. Industrial Global Union et Uni Global Union ont récemment annoncé dans un communiqué commun l'extension à un deuxième pays, le Pakistan, de l'Accord international pour la santé et la sécurité dans l'industrie textile et de l'habillement en vigueur au Bangladesh. Rappelons que cette convention avait été signée en 2013, après l'effondrement de l'usine Rana Plaza à Dacca, qui avait coûté la vie à 1138 personnes. Depuis, d'importantes mesures de protection ont été introduites dans plus de 1600 usines textiles comptant au total 2,5 millions d'employés.

Les deux faïtières syndicales, figurant parmi les acteurs clés de la démarche, se félicitent de l'élargissement du dispositif au Pakistan. Elles précisent que l'accord en question est juridiquement contraignant. Il est conclu entre les fédérations syndicales internationales et les enseignes de la mode pour une durée de trois ans à partir de 2023. Et reprend l'ensemble des caractéristiques de l'arrangement qui l'a inspiré: des inspections indépendantes - avec suivi et mesures correctives - des installations électriques, des structures et des chaudières pour contrer les risques d'incendie; la formation d'un comité de sécurité; et l'introduction d'un programme de sensibilisation aux dangers. La convention prévoit également un mécanisme indépendant de traitement des plaintes, un engagement en faveur d'une large transparence et le renforcement des capacités locales afin de promouvoir une culture de la santé et de la sécurité à l'échelle de l'industrie.

500 USINES VISÉES

«Le nombre de décès et d'accidents évitables diminuera rapidement au fur et à mesure de la mise en œuvre du programme. Les travailleuses et les travailleurs recevront une formation sur la santé et la sécurité au travail, ce qui leur donnera des moyens d'action et, espérons-le, leur fera prendre conscience de l'intérêt à adhérer à un syndicat

afin de lutter collectivement pour leurs droits», a déclaré Atle Hoie, secrétaire général d'Industrial Global Union et Uni Global Union: «L'extension à d'autres pays du modèle concluant mis en place au Bangladesh a longtemps constitué notre objectif. Grâce à l'Accord du Pakistan, nous améliorons la sécurité, sauverons des vies...»

La convention pour le Pakistan concerne les fournisseurs de vêtements prêts à porter, de textiles ménagers, de tissus et d'accessoires en tricot. Les fabriques de tissus actives sur les chaînes d'approvisionnement des signataires participeront elles aussi, dans un second temps, au programme. Celui-ci vise à couvrir de manière progressive quelque 500 usines fournissant plus de 100 entreprises parties prenantes de l'accord dans les provinces du Sind et du Punjab où sont fabriqués chaque année la majeure partie des vêtements et des textiles exportés par le Pakistan pour une valeur estimée à 20 milliards de dollars.

ENGAGEMENT ATTENDU

Coordinateur en Suisse de la Campagne Clean Clothes (CCC), Public Eye appelle toutes les marques qui font confectionner des habits au Pakistan à signer l'accord et à l'élargir à d'autres Etats encore. «Nous espérons que les travailleurs et les travailleuses d'autres pays producteurs ne devront pas attendre dix ans de plus pour que leur lieu de travail soit enfin sécurisé.» S'appuyant sur un rapport de la CCC, l'ONG souligne que la sécurité des fabriques pakistanaises «est déplorable». «Des accidents, parfois mortels, surviennent régulièrement.» Et Public Eye de rappeler la tragédie de l'usine Ali Enterprises à Karachi où un incendie, en 2012, avait provoqué la mort de 254 personnes prisonnières des flammes. Selon Public Eye, 190 enseignes ont signé l'accord international et plus d'une trentaine ont annoncé vouloir aussi agir dans ce sens pour le Pakistan. L'ONG attend par ailleurs que l'entreprise suisse Tally Weijl s'engage également pour ce pays où elle s'est largement fournie... ■

**NEUCHÂTEL: ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU COMMERCE DE DÉTAIL SUR LA NOUVELLE CCT**

Invitation
Mercredi 15 mars 2023

Accueil 19h00 (début 19h30)
Lieu : Unia Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds
Possibilité de participer en ligne via [Zoom](#)





Voter c'est tweeter en vrai !


**Chalet de l'Entraide
Ouvrière de la Gruyère**
L'ENTRAIDE
CHALET-COLONIE

Chemin de l'Entraide 34
1661 Le Pâquier FR

INFORMATION

Locations du Chalet de l'Entraide de Montbarry-Le Pâquier

Dès le 15 mars, merci de vous adresser à M. et Mme Carlos et Augustina Pinto au 078 803 62 43 ou carlosmendes614@gmail.com qui remplace Martine Remy après 35 ans de service.

MOVENDO

L'institut de formation des syndicats



Inscrivez-vous en quelques clics depuis notre site internet:

Scannez-moi!

Quelques places sont encore disponibles dans nos cours à partir du mois d'avril:

Cours pour tou-te-s

Le stress et le burn-out
Je 20 – Ve 21.4 Chevres, Hôtel Préalpina

L'analyse transactionnelle, niveau 1
Je 27 – Ve 28.4 Chevres, Hôtel Préalpina

Le traitement de texte Word, les bases
Lu 8 – Ve 9.5 Yverdon, Synergic-Perform

Comprendre le fonctionnement de l'AVS
Je 11 – Ve 12.5 Ste-Croix, Hôtel de France

Prendre soin de sa santé en tant que chauffeur-euse - asa
Je 25.5 Morges, Hôtel La Longeraie

PowerPoint, les bases
Je 1.6 Yverdon, Synergic-Perform

Accueillir la diversité et déconstruire les préjugés
Lu 5 – Ma 6.6 Yverdon, Hôtel La Prairie

Fonctionner dans une équipe, un groupe, un comité
Lu 5 – Ma 6.6 Chevres, Hôtel Préalpina

Préparer son entretien annuel et fixer des objectifs acceptables
Lu 5 – Ma 6.6 Morat, Centre Loewenberg

Comprendre le fonctionnement des assurances chômage et invalidité
Je 15 – Ve 16.6 Ste-Croix, Hôtel de France

Cours pour membres de représentations du personnel

Cours de base pour membres de commissions du personnel
Lu 24 – Ma 25 – Me 26.4 Ste-Croix, Hôtel de France

Webinaires live gratuits et ouverts à tou-te-s

Télétravail: aménager son espace et rester en santé

Je 11.5 – 18h30-20h30 Online

La traite des êtres humains et l'exploitation du travail

Sa 13.5 – 9h-13h Online

Nous nous réjouissons de vos inscriptions!
N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information.

Pour les membres des syndicats, les frais d'au moins un cours par an sont pris en charge par le syndicat d'affiliation.

Informations et inscriptions:
www.movendo.ch, info@movendo.ch, téléphone 021 310 48 70.

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

**TOUT SAVOIR SUR L'ACTUALITÉ SYNDICALE
EN SUISSE ROMANDE ET AILLEURS ?**

ABONNEZ-VOUS À L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

et offrez-vous un regard sur les enjeux sociaux, ici et dans le monde.



UN MOIS D'ESSAI GRATUIT?

- Je souhaite recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois.
- Je souscris un abonnement standard à 60 fr. par an.
- Je souscris un abonnement de soutien à 100 fr. par an.

Nom, prénom, adresse

À retourner à *L'Événement syndical* · pl. de la Riponne 4 · 1005 Lausanne
ou à forum@evenement.ch · evenement.ch/abonnement · tél. 021 321 14 60

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro,
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES
Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.–
Abonnement de soutien Fr. 100.–
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "lots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 54 700 exemplaires

**WWW.
EVENEMENT
.CH**

**LECTRICES, LECTEURS ÉCRIVEZ-NOUS
CE JOURNAL EST LE VÔtre !**

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4, 1005 Lausanne
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

LIRE
COMPRENDRE
S'ENGAGER
POUR
UN MÉDIA
INDÉPENDANT

**AVEC
LE COURRIER**

LE COURRIER

**L'ABONNEMENT
C'EST MAINTENANT**



lecourrier.ch/maintenant

NEUCHÂTEL: L'INITIATIVE POUR LES APPRENTIS EST SOUS TOIT

Soutenu par une vaste coalition, le texte demandant davantage de protection a recueilli 5800 paraphes. Les autorités sont invitées à le traiter rapidement au vu des problèmes existant dans le domaine

Jérôme Béguin

La gauche et les syndicats du canton de Neuchâtel ont déposé le 7 mars leur initiative populaire «Plus de protection pour les apprentis». Lancée par un comité emmené par les Jeunes POP, l'initiative vise à améliorer les conditions de formation en entreprise.

Le quotidien professionnel des apprentis est en effet souvent difficile. Un sondage national, réalisé par Unia en 2019, avait ainsi montré qu'un tiers d'entre eux sont victimes de harcèlement et 63% astreints à des heures supplémentaires. Selon l'Office fédéral de la statistique, 22% des apprentissages se terminent par des ruptures de contrat en Suisse, le chiffre atteint même 33% à Neuchâtel.

MEILLEUR ENCADREMENT

Pour remédier à cette situation, le texte de l'initiative propose qu'une «meilleure formation de base obligatoire» soit délivrée et que soit aug-

menté le nombre de conseillers en formation, qui ne doivent pas être chargés de plus de 200 dossiers individuels. Ces conseillers doivent être sensibilisés aux «problématiques des apprentis, particulièrement le harcèlement et les violences physiques et psychologiques». L'initiative veut aussi instituer une commission tripartite composée des syndicats, des associations patronales et de l'Etat, sur le modèle de celle observant le marché du travail, qui serait chargée, au travers de «contrôles réguliers et non annoncés» sur les lieux d'apprentissage, de s'assurer du respect de la Loi sur le travail et des droits des apprentis. Une formation doit, en outre, être donnée durant l'apprentissage par les partenaires sociaux «sur le droit du travail, le fonctionnement du partenariat social en Suisse et le rôle des syndicats».

Les initiateurs ont récolté près de 5800 signatures, soit 1300 de plus que le nombre requis. Unia, qui a organisé des stands de signatures, a versé



Solenn Ochsner d'Unia, accompagnée de plusieurs représentants du comité unitaire, a remis l'initiative demandant davantage de protection pour les apprentis dans la cour du Château de Neuchâtel.

1200 paraphes dans le pot commun, le double du quota que le syndicat s'était fixé. «Les gens signaient volontiers», se félicite Solenn Ochsner, secrétaire syndicale et l'une des chevilles ouvrières de l'initiative pour Unia. «Ce qui est intéressant, c'est que nous avons entendu nombre

d'anecdotes et de témoignages de jeunes et de parents sur les difficultés vécues durant l'apprentissage. C'est la preuve que notre initiative n'est pas hors-sol. Nous espérons maintenant que le traitement de l'initiative par les autorités, l'ouverture du débat et la mise au vote ne vont pas tar-

der. Neuchâtel est malheureusement connu pour traîner sur ce point. Les problèmes sont bien réels, il y a une nécessité de les prendre en main, rapidement.» ■

Fribourg: femmes d'Unia en colère

Le Groupe d'intérêts a demandé à 124 communes d'adhérer à la Charte pour l'égalité salariale datant de 2016. Le résultat de la requête est affligeant

Sylviane Herranz

«**L**e Groupe d'intérêts femmes d'Unia Fribourg est scandalisé!» Tel est le message transmis le 7 mars dernier, à l'occasion de la conférence de presse du Collectif de la grève féministe fribourgeois tenue la veille de la Journée internationale des droits des femmes. Jasmine Berruex, secrétaire syndicale, et Yolande Peisl, cosecritaire régionale d'Unia, ont fait part du résultat d'une démarche des militantes du syndicat auprès des communes du canton pour faire avancer l'égalité salariale. Résultat ayant entraîné leur colère.

En début d'année, constatant que seules deux communes du canton, Fribourg et Villars-sur-Glâne, ainsi que l'Etat fribourgeois, avaient signé la Charte pour l'égalité salariale lancée en 2016 par le conseiller fédéral Alain Berset, le Groupe d'intérêts femmes d'Unia a décidé d'écrire aux 124 communes ne l'ayant pas encore ratifiée. Dans leur lettre datée du 1^{er} février, les militantes rappellent qu'à ce jour en Suisse 17 cantons, 131 communes et la Confédération l'ont déjà signée. Et que cette Charte, ainsi que l'outil Logib d'autocontrôle des salaires, ont obtenu en 2018 le Prix des Nations unies pour le service public.

«Alors que les inégalités salariales entre hommes et femmes sont toujours bien trop élevées, voire en augmentation, il est de la responsabilité des pouvoirs publics de promouvoir efficacement l'égalité salariale et de faire preuve d'exemplarité», écrivent les militantes. Elles précisent qu'en signant la Charte, les communes s'engagent à appuyer la mise en œuvre de l'égalité salariale dans leur champ d'influence, que ce soit en tant qu'employeur, lors d'appels d'offres, ou comme institution attribuant des subventions. En étant signataires, les communes peuvent également motiver les associations publiques ou parapubliques à y adhérer. Le Groupe d'intérêts femmes souligne encore que «l'écart salarial mensuel inexpliqué par des facteurs objectifs comme la formation, l'ancienneté, l'âge, la fonction, s'élève en moyenne à plus de 600 francs par mois pour un équivalent plein temps.» Le courrier demandait aux communes de transmettre leur intention en matière de signatures de la Charte pour fin février.

SEULES HUIT RÉPONSES POSITIVES...

A cette date, seules 8 communes sur les 124 contactées ont répondu positivement, 11 ont répondu qu'elles n'avaient pas l'intention de signer la Charte, pour

divers motifs, et 105 communes n'ont «pas eu le courage ou l'intérêt de répondre», notent Jasmine Berruex et Yolande Peisl dans un communiqué. «L'adhésion à une charte, qui est avant tout une déclaration d'intention, est manifestement un pas trop difficile pour les autorités communales fribourgeoises. Pourtant, il est aussi de leur responsabilité de respecter et de faire respecter la Constitution», s'indignent les syndicalistes qui appellent, faute d'un engagement des pouvoirs publics, les femmes à «s'organiser et à revendiquer haut et fort leurs droits». Elles invitent les femmes, comme les hommes solidaires, à continuer la lutte et à agir lors de la Grève féministe du 14 juin «dans leur entreprise et en envahissant les rues du pays» pour exiger: «Du respect: notamment la tolérance zéro face au sexism et au harcèlement sexuel sur le lieu de travail. Du temps: notamment la réduction du temps de travail sans impact sur le salaire et la lutte contre la flexibilisation à tout va. Et de l'argent: de meilleurs salaires, de meilleures rentes et surtout l'égalité salariale!»

ACTIONS LE 14 JUIN SUR LES LIEUX DE TRAVAIL

Le 8 mars, Unia a distribué des tracts au personnel dans des commerces et des blanchisseries, avec en perspective la préparation de la grève du 14 juin, date clé du combat pour l'égalité. L'objectif étant de permettre aux salariées de s'organiser, de développer leurs compétences syndicales et des outils pour améliorer leur situation professionnelle. Et les syndicalistes de conclure: «Le syndicat Unia est présent dans les entreprises afin de soutenir les travailleuses et leur donner les moyens de participer au 14 juin sur leur lieu de travail, par des actions de protestation, des suspensions de travail et pourquoi pas une grève concrète.» ■



POING LEVÉ

LE NŒUD DU PROBLÈME

Par Jérôme Béguin

Une clinique lucernoise, spécialisée dans l'orthopédie et appartenant au groupe Hirslanden, propose un coupe-file nommé «Priority Service», révèle le magazine *Der Beobachter*. Pour la «modique» somme de 300 francs, il est possible d'obtenir plus rapidement un rendez-vous et, pour «seulement» 500 francs, de se faire opérer plus vite. «Vous voulez savoir à quoi ressembleraient les soins livrés en pâture au libre marché comme l'exigent le PLR et l'UDC? Eh bien, à ça», a réagi sur Twitter l'ancien conseiller national socialiste Jean Christophe Schwaab. «Mais c'est quoi le problème?» a répliqué Philippe Nantermod, vice-président du PLR. Interrogé par *Blick*, le conseiller national s'explique: «Pourquoi interdire à un patient de payer pour être traité plus rapidement que la norme?» Et l'avocat valaisan d'aller plus loin: «Si un hôpital public équilibrerait ses comptes en offrant ce genre de prestations plutôt qu'en prélevant encore de l'argent aux contribuables, je ne m'en plaindrais pas.» C'est simple, tu paies, tu passes avant les autres. D'ailleurs, pourquoi ne pas instaurer des coupe-filés pour les Urgences où, on le sait, l'attente peut être longue? Pour un petit supplément, on pourrait ainsi dépasser les autres blessés et malades agonisant dans la salle d'attente, même si c'est pour un petit bobe. Il est où le problème? Et pour la police? Pourquoi ne pas envisager de passer en premier lorsqu'on téléphone au 117? Au secours, venez vite, j'ai le Priority Service! Les pompiers? Y a le feu, vite, Priority Service! Pas de problème.

Est-ce un vice de la gauche de voir des problèmes là où il n'en a pas? Prenons la conseillère d'Etat Valérie Dittli. En charge des Finances, elle n'a jamais payé ses impôts dans le canton de Vaud ayant conservé jusqu'il y a peu son domicile fiscal à Zoug. Ce qui a permis à la démocrate-chrétiennes d'économiser, selon les calculs de la RTS, quelque 20 000 francs. La droite a dénoncé un «procès d'intention» de la part de la gauche. Aucun problème, en effet, son prédécesseur, Pascal Boulris, avait montré l'exemple. Durant neuf ans, le PLR n'a payé aucun impôt communal à Lausanne. Auteur d'un livre intitulé *L'impôt heureux* (cela ne s'invente pas), il avait ses papiers déposés à Sainte-Croix. Avant de devenir conseiller fédéral et responsable de l'Economie, Johann Schneider-Ammann avait, lui, on le sait, pratiqué de l'«optimisation fiscale» en faveur de son groupe par l'intermédiaire de sociétés domiciliées dans des paradis fiscaux. *Kein Problem*. Quant au Genevois Pierre Maudet, on se souvient qu'il s'est fait inviter dans un palace d'Abu Dhabi, qu'il a menti, reçu des fonds du groupe Manotel, fait la fête à l'Escobar, un établissement ayant reçu un passe-droit de ses services, ou encore laissé le champ libre à Uber... et il se représente le 2 avril. *No problem?*

Plus sérieusement, un système de santé à deux ou à trois vitesses, avec des coupe-filés à la EasyJet, est l'antithèse d'un service public. Nous ne voulons pas de passe-droits profitant aux plus aisés. Et nous sommes persuadés que les élus se doivent d'être exemplaires. Notre problème, c'est peut-être vous, la droite. ■

APRÈS LE 8 MARS, EN ROUTE VERS LA GRÈVE DU 14 JUIN

Des milliers de femmes sont descendues dans les rues du pays à l'occasion de la Journée du 8 mars pour réclamer encore et toujours l'égalité. Prochain round, le 14 juin

Manon Todisco

Malgré une météo bien maussade, plusieurs milliers de femmes se sont mobilisées mercredi dernier à l'occasion de la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Des actions ont eu lieu aux quatre coins de la Suisse romande, de Genève à Delémont en passant par Lausanne, Fribourg, Neuchâtel et le Valais. Unia était présent dans la rue et sur les lieux de travail pour soutenir les actions des femmes dans les métiers dits typiquement féminins, à l'image des soins, de la vente, du nettoyage et de l'horlogerie, mais aussi dans la peinture et la plâtrerie, des domaines traditionnellement dominés par les hommes. Car l'égalité est encore loin d'être atteinte en 2023... «Depuis 2019, les discriminations salariales ont continué d'augmenter, alors que les femmes étaient au front durant toute la crise du Covid-19», souligne Véronique Polito, vice-présidente d'Unia et responsable du secteur tertiaire, dans un communiqué. «La plupart ont même vu leur salaire baisser faute de compensation complète du renchérissement,

comme c'est le cas dans les soins et la vente. Sans parler de la réforme des retraites qui se fait essentiellement sur leur dos! Tant que les femmes ne seront pas respectées, il faudra continuer à faire entendre notre voix.»

A BAS LES INÉGALITÉS!

La présidente d'Unia, Vania Alleva, était à Delémont pour le 8 mars, où environ 80 militantes ont fait tomber le mur du patriarcat à 15h24, heure symbolique à laquelle les femmes ne sont plus payées à égalité avec les hommes. Elles ont exigé plus de respect, de temps et d'argent. Sur ce mur de la honte, des revendications ou juste des mots collés, comme pour s'en décharger: Mobbing Non, Pas de places en crèche, C'est mon corps, Travail précaire, Inégalités ou encore Culture du viol. «Il faut abattre ce mur», a scandé Vania Alleva. Quelques coups de balais, et c'était chose faite!

REVENDICATIONS

Cette journée n'était qu'un tour de chauffe avant la troisième grande grève féministe qui aura lieu le 14 juin prochain, et les femmes

ont su montrer qu'elles sont plus que prêtes! Sans surprise, les revendications sont toujours les mêmes étant donné que les discriminations persistent. Unia continue de réclamer de meilleurs salaires dans les branches dites féminines où les revenus ne suffisent pas pour vivre dignement. «Compte tenu de l'évolution salariale de ces dernières années et de l'inflation, il faut même une adaptation des salaires à 4500 francs pour le personnel non qualifié et à 5000 francs pour les employés avec formation professionnelle», appelle le syndicat. Sur la question des retraites, Unia est plus déterminé que jamais à lutter pour un renforcement du 1^{er} pilier par le biais d'une 13^e rente AVS et à saisir le référendum contre le démantèlement du 2^{er} pilier. Enfin, Unia continue d'exiger une répartition plus juste du travail rémunéré et non rémunéré, qui représente un manque à gagner de 315 milliards de francs pour les femmes, afin de garantir une plus grande justice entre les sexes. En route vers le 14 juin! ■



Vania Alleva, présidente d'Unia, était présente à Delémont où un mur du patriarcat, sur lequel des revendications et des mots emblématiques avaient été collés, a été démolie à coups de balai à 15h24, heure symbolique où les femmes commencent à travailler gratuitement.

Lausanne: la lutte de toutes les femmes saluées

«C héri, peux-tu te lever? T'es assis sur mes droits.» Discrète, la pancarte d'une femme qui sera brandie plus tard dans la manifestation fait mouche. Tous les regards se tournent vers elle. Et vers celles portées par d'autres salariées, juste à côté. «Un salaire égal pour un travail égal», «Les chaussures sont là où tu les as laissées», «Dignité, respect et justice pour toutes», proclament-elles, pendant que la foule se rassemble en ce début de soirée du 8 mars sur la place de la Riponne à Lausanne. De la musique et des danses saluent les femmes iraniennes à l'initiative de la révolte contre le régime des Mollahs et les slogans «Jin, Jilan, Azadi», «Femme, vie, liberté» sont repris par les personnes présentes. Sur les escaliers du Palais de Rumine, d'autres chants dénoncent, eux, le capitalisme, le patriarcat et le patronat. A l'heure des discours, les militantes du Collectif vaudois de la grève féministe rappellent que le 8 mars est un jour de lutte dépassant les frontières. Elles affirment la solidarité des participants avec toutes les femmes qui se battent et celles qui sont au cœur des résistances contre la guerre en Ukraine, en Syrie, au Soudan, en Birmanie,

nie, en Iran, en Afghanistan, au Kurdistan et ailleurs. Elles dénoncent l'utilisation du viol et des violences sexistes comme armes de guerre. «Nos corps et nos vies ne sont pas des cibles», lancent-elles. Protestant également contre la supposée neutralité suisse, pays qui exporte de la technique de pointe utilisée dans l'armement, qui soutient des systèmes d'apartheid, qui fait profit du commerce mondial et d'un capitalisme qui tue et s'enrichit sans limites, menaçant aussi la planète. «Partout, les femmes sont la cible de nombreux contestations actuelles», lancent les intervenantes, avant d'appeler à ce que, le 14 juin, la nouvelle Grève féministe se mène partout où c'est possible, sur les lieux de travail et de formation, à la maison, dans la rue. «La révolution sera féministe, solidaire et internationale ou ne sera pas», conclut une des membres du collectif, avant que quelque 2000 femmes et de nombreux hommes forment la manifestation qui se déplacera dans les rues de la capitale au son de «Y en a assez, assez, des inégalités! Ensemble, ensemble, il faut lutter!» ■ SH



Monthey: des roses pour les Valaisannes!

Pause photo pour les militantes et les militants d'Unia ainsi que les secrétaires syndicales Sandra Previti et Barbara Lanthemann lors du stand organisé au marché de Monthey à l'occasion du 8 mars. Centing roses y ont été offertes. Le 8 Minutes, journal féministe public pour l'occasion. Suisse romande, des badges et des flyers ont été distribués. «Les dames étaient heureuses de recevoir une attention», s'est réjouie Sandra Previti, parlant d'un vrai succès malgré la pluie. ■ SH



«LES VICTIMES NE DOIVENT PLUS SE SENTIR SEULES!»

Afin de préparer la grève du 14 juin et les négociations conventionnelles, un sondage est lancé dans l'horlogerie sur les discriminations et le harcèlement au travail

Textes Manon Todisco

REVENDICATIONS

Cent jours avant la grande grève féministe du 14 juin 2023, à l'occasion du 8 mars, Unia a lancé sa campagne de mobilisation à travers une vidéo mettant à l'honneur la vallée de Joux, là où tout a commencé en 1991. C'est dans ce fleuron de l'horlogerie romande qu'est née la première grève des femmes et, en vue de préparer la troisième édition, Unia lance dès demain, 16 mars, un large sondage auprès des employées et des employés de l'horlogerie sur le thème des discriminations et du harcèlement, moral et sexuel.

Dès demain,

Unia ira distribuer des tract

sur les

recommandations

pour gérer les questions de discrimination et de harcèlement. «Pour nous, par exemple, il est difficile que ces personnes de confiance soient des personnes internes à l'entreprise, pense la secrétaire syndicale. Peut-être que de disposer également d'un organisme externe à la société serait mieux? On aimeraient avoir l'avis des principaux intéressés.»

NÉGOCIATIONS
Ce sondage sera également utile pour la branche, car les négociations conventionnelles sont actuellement en cours. «Les questions de harcèlement au travail seront discutées lors du renouvellement, l'idée sera donc de reprendre les revendications définies pour les soumettre aux employeurs.» Unia aimerait connaître la position des salariés sur les personnes de confiance prévues par l'actuelle convention collective pour gérer les questions de discrimination et de harcèlement. «Pour nous, par exemple, il est difficile que ces personnes de confiance soient des personnes internes à l'entreprise, pense la secrétaire syndicale. Peut-être que de disposer également d'un organisme externe à la société serait mieux? On aimeraient avoir l'avis des principaux intéressés.»

OSER DÉNONCER

Les personnes victimes de harcèlement ou de discriminations peuvent se tourner vers le syndicat Unia. «Il est important que les travailleurs signalent ces cas au syndicat, qu'ils soient collectifs ou individuels. De notre côté, nous devons être attentifs aux besoins exprimés par les victimes et analyser les possibilités d'actions», souligne Nicole Vassalli. «Nous avons déjà obtenu des résultats concrets et satisfaisants. Il y a de l'espérance, quand on est plusieurs, on arrive à faire bouger les lignes!» encourage la syndicale.

La vidéo *Encore 100 jours jusqu'à la grève des femmes de 2023* est à découvrir sur: instagram.com/unia_suisse ou youtube.com/UniaSuisse

Réponse au sondage via le QR code:



«Le temps presse.» Le 14 juin de l'année dernière, les horlogères de la vallée de Joux avaient rappelé leurs revendications lors d'une journée d'action au Sentier.

LES HORLOGÈRES DE LA VALLÉE DE JOUX TÉMOIGNENT

SYLVIE*, HORLOGÈRE ET MILITANTE

«À travers ce sondage, nous voulions transmettre aux employés de l'horlogerie victimes de discriminations et de harcèlement qu'ils ne sont pas seuls, qu'ils peuvent être soutenus et que les choses peuvent changer.

Dans notre secteur, même si le harcèlement sexuel existe, c'est plutôt le harcèlement moral qui domine. Ce sont des réflexions sexistes, racistes ou liées à la religion, et la plupart du temps entre collègues. Il y a globalement un manque de tolérance. Certaines victimes peuvent penser que c'est de leur faute, ou que c'est un malentendu, et elles restent seules face à cela, sans savoir vers qui se tourner ou qui faire. Je crois que le harcèlement a toujours été là, dans nos entreprises, mais sans doute qu'avant, il était davantage toléré, à tort. La violence était intégrée comme la norme, c'est-à-dire que des mauvaises blagues racistes ou une tape sur les fesses pouvaient passer inaperçues. Aujourd'hui, ce n'est clairement plus le cas. Dans mon entreprise, il y a eu plusieurs gros cas de mobbing rapportés aux personnes de confiance, et les harceleurs ont dû prendre la porte.

Je me réjouis de voir ce qui va ressortir de cette enquête, car je pense que beaucoup de cas ne sont pas dénoncés par peur de représailles.» ■

*Prénom d'emprunt

MARIA ANTONIA, OPÉRATRICE EN HORLOGERIE DEPUIS 18 ANS ET MEMBRE DE LA COMMISSION DU PERSONNEL

«Je n'ai jamais été la cible de harcèlement, mais j'en ai été témoigné dans mon atelier. C'était des remarques sexistes sur des jupes jugées trop courtes, des blagues de mauvais goût envers ma collègue homosexuelle ou encore des critiques pour dire qu'à cause des grossesses et des enfants, les femmes sont toujours absentes! Toujours venant de collègues hommes, souvent plus qualifiés. C'est vrai que je n'ai pas toujours réagi et, en tant que victime ou témoin, on a de la peine à le faire ou à dénoncer ces actes. On a aussi la sensation que cela ne servira à rien d'en parler. J'attends de cette enquête qu'on puisse prendre conscience que les discriminations et le harcèlement existent et j'espère que les victimes pourront en profiter pour dire ce qu'elles ressentent.

Un autre problème que j'aimerais dénoncer, c'est que, souvent, dans l'horlogerie, les femmes sont cantonnées aux postes d'opératrices, avec

des salaires très bas. Les hommes ont les postes de réglettes et de chefs. Dans mon entreprise, certaines employées ont demandé à évoluer à des postes de réglettes et on a préféré recruter un homme de l'extérieur... Nous devons nous battre pour l'égalité et faire entendre notre voix, alors allons toutes faire grève le 14 juin prochain! ■

CATHERINE, DÉLÉGUÉE SYNDICALE UNIA

«Dans l'horlogerie, les inégalités salariaires entre hommes et femmes sont très importantes. C'est très dur à prouver, car il y a une grande confidentialité autour de cette question, mais on sait que ça existe et n'est pas évident de prouver que ça existe. Nous devons nous battre pour l'égalité et faire entendre notre voix, alors allons toutes faire grève le 14 juin prochain! ■

Un autre gros problème dans notre branche pour les femmes, c'est la maternité. A l'annonce de leur grossesse, certains responsables leur disent qu'elles n'auront pas d'augmentation l'année suivante, car elles partent en congé maternité. C'est aberrant d'être pénalisé parce qu'on est enceinte. De même, les futures mamans sont parfois changées de poste en prévision d'une éventuelle absence afin de moins affecter la production. Et puis, à leur retour, quand elles demandent des temps partiels, il est rare qu'elles obtiennent le pourcentage ou le jour de libre qu'elles souhaitent, et de plus en plus, elles doivent signer un avenant à leur contrat stipulant que le temps partiel n'est pas définitif et qu'elles peuvent être rappelées à travailler à temps plein. Psychologiquement, cela peut être vécu comme une pression.

Afin d'écartier ce «problème» de maternité, aujourd'hui, il n'est pas rare de retrouver dans les ateliers autant ou plus d'opératrices que d'opératrices, alors que c'était l'inverse jusqu'ici. Il y a encore beaucoup de chemin à faire! ■

La succession ou l'angoisse des grands capitalistes français

Deux journalistes se sont plongées dans les coulisses et les secrets de famille des fortunés du pays. Aperçu d'une enquête emplie de révélations

Textes Jean-Claude Rennwald

Les grands capitalistes français n'ont pas de problèmes d'argent. En revanche, ils ont un souci, celui de la cohésion de leur famille, de leur clan et, bien sûr, de leur succession. C'est ce que démontrent deux journalistes du *Monde*, Raphaëlle Bacqué et Vanessa Schneider dans un ouvrage intitulé *Successions. L'argent, le sang et les larmes**. Cette enquête riche en révélations plonge dans les coulisses et les secrets de famille du capitalisme français. Elle raconte les priviléges, les haines, les trahisons et les mœurs particulières du grand patronat français. Nous avons retenu quatre des douze cas recensés.

BOLLORÉ PRÉFÈRE SA BELLE-SŒUR

Propriétaire de *Paris-Match*, de chaînes de télé et de réseaux de transport, Vincent Bolloré a longtemps affiché une vision traditionnelle de la famille. Jusqu'au moment où il a quitté sa femme pour épouser la sœur de celle-ci. «Quitter sa femme pour sa belle-sœur, commentent les deux auteures, cela ne s'est jamais vu parmi ces grands bourgeois qui vont à la messe tous les dimanches.» Pour ressoudre le clan, il a fait construire à Saint-Tropez une maison à chacun de ses quatre enfants, lesquels deviendront tous des salariés du groupe. Donc ses futurs dirigeants? Pas tout à fait, car le 17 février 2022, jour où il avait prévu de lâcher les rênes, il n'a rien remis du tout. Un de ses conseillers dira: «C'est une vaste blague! Jamais il ne cédera la place, même à ses enfants.»

BERNARD ARNAULT NE FAIT PAS DANS LA DENTELLE

A la tête du groupe LVMH (dont font partie Hublot, Zénith et TAG Heuer), Bernard Arnault a commencé à régler sa succession à Noël 2017, lorsqu'il a donné à chacun de ses cinq enfants et à leurs deux cousins plus de 73 millions d'euros en actions. Agé aujourd'hui de 73 ans,

Bernard Arnault a toutefois de la peine à passer la main, comme l'expliquent Raphaëlle Bacqué et Vanessa Schneider: «Levé chaque matin à 6h30, Bernard Arnault, à la tête de sa fortune de 149 milliards d'euros, continue à regarder scrupuleusement tous les dossiers, à inspecter chaque magasin, à enchaîner les voyages en Asie, en Russie et aux Etats-Unis.»

GALLIMARD: MITTERRAND DOIT INTERVENIR

Gallimard fait partie des maisons d'édition les plus prestigieuses de France, voire du monde. Cela n'est pas pour autant un gage de sérénité. En 1991, au décès de Claude Gallimard, qui avait lui-même succédé à Gaston, ses fils Christian et Antoine (qui dirige aujourd'hui la maison) sont entrés dans un violent conflit. De sorte que certains auteurs craignaient de voir les éditions disparaître. Cette situation préoccupa jusqu'au plus haut sommet de l'Etat, à tel point que François Mitterrand, férus de littérature, s'en mêla directement! Le président aida au montage d'un pacte qui interdisait notamment aux nouveaux actionnaires de se racheter mutuellement leurs parts.

POT-POURRI POLITIQUE

Quelques autres ouvrages à caractère politique, social et écologique parus en 2022 méritent aussi notre attention:

- Dans *La vie large. Manifeste écosocialiste*, publié par les Editions La Découverte, Paul Magnette, politologue et président du Parti socialiste belge, synthétise le combat contre les inégalités sociales et la lutte pour la justice climatique. Pour lui, il faut s'attaquer frontalement aux déséquilibres socioéconomiques et à l'hyperconcentration des richesses, qui sont «le moteur de la hausse des émissions de gaz à effet de serre et de la perte de biodiversité». C'est à ce prix que les classes populaires embrasseront la cause climatique.
- Enquête politique et policière, *Autopsie du cadavre* paru chez Fayard, d'Olivier Pérou, journaliste à *L'Express*, raconte la campagne présidentielle du PS français en 2022 (1,7% des suffrages), ainsi que la chute tragique et la mort d'une force politique qui a donné deux présidents (Mitterrand et Hollande) à la V^e République. Un livre qui se termine par cette affirmation aussi terrible que juste: «L'assassin du Parti socialiste s'appelle François Hollande.» En raison bien sûr d'une politique opposée aux aspirations des classes populaires.
- Enfin, dans *Voyage au bout de la gauche* sorti aux Editions Stock, Laurent Télo retrace les guerres fratricides de la gauche française, puis la création de la Nouvelle Union populaire, écologique et sociale (Nupes). On y apprend que la Nupes n'est pas sortie de la tête de Jean-Luc Mélenchon, mais que l'idée originelle est née au bord du lac Titicaca, en Amérique du Sud, où séjournait Bruno Bernard, un Vert unitaire, par ailleurs président de la métropole de Lyon. ■

ON BOSSE ET ON VOTE PEUGEOT

L'histoire des Peugeot se distingue de celles des autres grandes familles parce qu'elle a façonné toute une région durant un siècle. Dans les années 1970, à Sochaux, 40 000 ouvriers travaillaient pour «la Peuge», contre moins de 9000 aujourd'hui. On bossait Peugeot, on roulaient Peugeot, on se distrayait Peugeot et le club de foot était financé par la famille. Et comme le soulignent les deux journalistes: «On votait Peugeot, aussi.» Il est vrai que le RPR Louis Souvet, sénateur et maire de Montbéliard, imprimait ses tracts dans les usines, où il tenait ses meetings! Cette époque est révolue, d'autant plus que les Peugeot ne détiennent que 7% de Stellantis, issu de la fusion en 2021 de Peugeot-Citroën et de Fiat Chrysler. Mondialisation oblige. ■

* Raphaëlle Bacqué, Vanessa Schneider, *Successions. L'argent, le sang et les larmes*, octobre 2022, Editions Albin Michel.

COURRIER

UN FACTEUR DANS LA CITÉ

Gaston Dürrenmatt, facteur à Rolle, n'a pas été que facteur. L'un de ses collègues, dit le Cric, co-initiateur de la Société coopérative d'habitation de Rolle (SCHR) l'ayant encouragé à participer à la gestion de cette société, Gaston y a passé près de 50 années. Il vient de donner sa démission et a écrit un livre remarquable qu'il appelle un cahier. Ces 90 pages sont intitulées: *Tribulations d'un gérant*. Un vrai régal. La description de tous les locataires que l'on peut trouver dans un ensemble de 183 appartements, leur égoïsme, mais aussi leur altruisme, leurs sales langues, mais aussi leur gentillesse, leur façon de croire que tout leur est dû, mais aussi leur façon de venir au service de leurs voisins, sont décrits avec beaucoup de justesse dans un chapitre allant de A à Z. De Aimable à fauteur de Zizanie.

Les tribulations de ce gérant de coopérative d'habitation décrivent aussi des événements très particuliers qui sont arrivés à cette coopérative pendant ce demi-siècle de responsabilité: une explosion due à un adolescent qui jouait avec des obus non explosés trouvés près de Bière, l'incendie du bâtiment de La Prairie et la prompte reconstruction. Et comme dans tous les bons auteurs de ce XXI^e siècle, on y trouve même une affaire de mœurs. Une locataire accuse un ouvrier d'avoir mis ses mains dans ses culottes. Beaucoup d'émoi. Or, il s'avère, après enquête, que le malotru chargé d'un déménagement, n'avait fait qu'ouvrir le tiroir d'une commode où cette dame rangeait ses sous-vêtements.

Il y a dans toutes ces descriptions à la fois une grande humilité mais aussi l'affirmation d'une personnalité disposant d'un fort caractère. Il y a cette constante priorité donnée au service des locataires de la SCHR. Il y a une manière de dire les choses avec humour et assez de recul de la part d'un auteur qui répond à l'injonction de ses amis: «Tu devrais écrire tout ça.» Nous sommes nombreux, nous les collègues qui, à côté de notre profession, nous sommes engagés au service de nos concitoyens et de nos concitoyennes, soit dans la gestion d'une société de musique ou de sport, soit dans une responsabilité de gérance de coopérative, soit dans un rôle de magistrat. Or, s'il n'en parle pas dans ce «cahier», Gaston a également assumé longtemps, ainsi que son mentor, facteur lui aussi, le rôle de municipal dans cette très charmante cité qu'est la ville de Rolle.

Je ne peux que vous recommander cette lecture. ■

Pierre Aguet, Vevey

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienné: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lys: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.

Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FРИBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

BULLE

INVITATION - CONVOCATION

Assemblée annuelle du Chalet de l'entraide

Aux membres Unia, Syndicom, SEV, SSP, USF, PS Gruyère. Chères et chers collègues, vous êtes convoqués et invités à l'assemblée annuelle du Chalet de l'entraide de Montbriant-Le Pâquier qui aura lieu le vendredi 24 mars à 20h au chalet. Ordre du jour: 1. Bienvenue et liste de présences.

2. Présentation des nouveaux concierges.

3. Procès-verbal de l'assemblée du 22 avril 2022. 4. Rapport du comité pour l'année 2022.

5. Rapport du caissier pour l'année 2022.

6. Rapport des vérificateurs, approbation des comptes. 7. Nominations statutaires.

8. Approbation du budget. 9. Activités - travaux 2023: chalet - route des Cavues - source - suite publicité. 10. Divers.

Les propositions et amendements à l'ordre du jour doivent parvenir au comité cinq jours ouvrables avant la tenue de l'assemblée.

Avec les nouveaux statuts de 2022, chaque fédération délègue un nombre de personnes en fonction de ses effectifs (La Gruyère):

PS = 5 délégués; Unia = 19; Syndicom = 4;

SEV = 2; SSP = 2; USF = 1;

Total = maximum 35 délégués.

A l'issue de l'assemblée, nous aurons le plaisir de vous servir une collation. Les délégués empêchés voudront bien se faire remplacer. Merci.

Au plaisir de vous rencontrer nombreux, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Un nom du comité: Raymond Remy, président Transport, excuses: 026 912 56 91 ou 079 944 85 ou raymond.remy@websud.ch

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Réception: rue des Gares 12, 1201 Genève (inscriptions et formulaires).

Guichets: 9h-12h et 14h-17h, sauf lundi matin.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

De 8h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le mercredi après-midi.

Contact par email ou envoi des documents: sans-emploi.ch/espace-client

Formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch

GROUPE DES RETRAITÉS

Rappel aux membres du comité des retraités Comité des retraités Neuchâtel: 6 avril de 14h30 à 16h.

Assemblée des retraités Unia région Neuchâtel: 26 avril, de 14h30 à 16h.

TRANSJURANE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Secrétariat de Delémont

Téléphone: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30; vendredi de 9h à 11h30 au 0848 421 600

Delémont, rue de la Jeunesse 2, 2^e étage: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

Porrentruy, rue des Baïches 18: lundi de 13h30 à 17h30.

Tavannes, rue du Quai 20: jeudi de 13h30 à 17h30.

Saint-Imier, rue Francillon 20: mardi de 13h30 à 17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.

Le bureau de la caisse de chômage a déménagé. Il se trouve à la place de la Gare 11.

Moutier: mercredi après-midi, de 14h à 17h.

Porrentruy: lundi après-midi de 14h à 17h; jeudi matin, de 9h à 11h30.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h à 17h.

Tavannes: lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin, de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierre, Martigny, Monthey: de 9h à 11h30.

Permanences du soir

Sierre: lundi de 17h à 19h.

Monthey: mardi de 17h à 19h.

Sion: jeudi de 17h à 19h.

Martigny: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32.

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Ouverture des guichets:

Martigny, Monthey, S

«LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE EST POSSIBLE»

L'ingénierie agronome malgache Diary Ratsimanarihaja est en visite en Suisse pour sensibiliser aux impacts des changements climatiques dans son pays et aux solutions qu'offre l'agroécologie

Propos recueillis par Aline Andrey

Dans le cadre de leur campagne annuelle, l'EPER et Action de Carême mettent en lumière la contribution de l'agroécologie à la justice sociale et environnementale. Jusqu'au 25 mars, une série de rencontres publiques et de visites dans des fermes sont proposées, mêlant acteurs locaux, spécialistes et, parmi eux, Diary Ratsimanarihaja, experte agronome et coordinatrice de projet à Madagascar pour Action de Carême. En visite en Suisse romande, elle témoigne de l'impact du dérèglement climatique dans son pays et des initiatives agroécologiques qui contribuent à défendre le droit à l'alimentation des populations locales. Rencontre.

QUESTIONS RÉPONSES

Ce matin, vous étiez chez Pierre-Gilles Sthioul sur le domaine agricole de Praz Bonjour dans le canton de Vaud, qu'est-ce qui vous a frappée?

J'ai été impressionnée par sa reconversion, par le fait qu'il loue le terrain, utilise du matériel récupéré... Ce qui est ressorti de nos discussions, c'est, entre autres, un point commun entre Madagascar et la Suisse: les politiques agricoles ne sont pas pensées en fa-



OLIVIER VOGLSANG

Diary Ratsimanarihaja, experte agronome et coordinatrice de projet à Madagascar pour Action de Carême, a entamé un marathon de conférences et de visites dans des fermes en Suisse romande.

leur des petits paysans, mais pour les grandes entreprises et les grands distributeurs.

Pourquoi avoir choisi ce métier d'ingénierie agronome spécialisée en agroéconomie à Madagascar?

J'ai grandi en périphérie de la capitale Antananarivo. Je ne viens pas d'une famille paysanne, mais mon grand-père m'a transmis son amour du travail de la terre. Découvrir que 80% de la population malgache travaille dans l'agriculture, nourrit le pays, mais souffre paradoxalement de pauvreté et de famine m'a profondément questionnée. D'ailleurs, je me disputais toujours avec ma mère quand elle marchandait les légumes et les fruits au marché...

Pour vous, l'agroécologie soutient la petite paysannerie et peut répondre aux besoins alimentaires; ce que réfutent les défenseurs d'une agriculture industrielle?

Environ 80% de la nourriture produite dans le monde l'est par les petits agriculteurs, donc oui, c'est possible. De nombreux spécialistes l'attestent. On produit assez, mais le problème est la répartition. Les phytosanitaires affabillent la terre qui produit, au fil des ans, de moins en moins. Il faut alors encore plus d'engrais chimiques et de pesticides. Les coûts de production augmentent. Face au dérèglement climatique, l'agroécologie permet une plus grande résilience, et une indépendance vis-à-vis du marché, grâce à des techniques simples: se passer des intrants chimiques, privilégier une couverture végétale ou du paillage pour protéger la terre, utiliser l'association et la rotation des cultures, intégrer des arbres fruitiers qui offrent de l'ombre aux légumes qu'ont fait pousser en intercalaire, diversifier, ne pas abandonner la production alimentaire pour ne faire que des cultures de rente. Par exemple, ne pas compter à 100% sur l'argent que rapporte la vanille, dépendante du marché international, pour ensuite s'acheter de la nourriture.

Comment le dérèglement climatique affecte Madagascar, entre sécheresse et cyclones?

La saison des pluies qui devrait arriver en octobre ou novembre s'est maintenant déplacée à janvier, voire février. Les paysans ne se retrouvent



Betioky, dans le sud de Madagascar, est l'une des nombreuses communes où Action de Carême intervient pour soutenir les paysans.

plus dans le calendrier des cultures. La sécheresse est plus grande. Et les cyclones plus violents. Nous en avons eu deux récemment. Trois début 2022. Dans la majorité des cas, des inondations s'ensuivent détruisant cultures et infrastructures.

D'autres problèmes s'y ajoutent...

L'accès à la terre est problématique, car beaucoup de paysans n'ont pas les moyens de s'acheter des terrains ou leurs terres sont accaparées car, s'ils ont une reconnaissance légitime de leur usage par les gens du village, depuis plusieurs générations, ils ne sont pas légalement propriétaires. De plus, l'héritage familial est divisé de génération en génération entre les frères et les sœurs. Avec la croissance démographique, beaucoup de paysans n'atteignent même plus un hectare. Il y a aussi le problème des vols très nombreux de zébus, essentiels pour les paysans, car ce sont eux qui labourent les champs et amènent aussi une part des engrangements nécessaires.

En quoi la pandémie, puis la guerre en Ukraine ont encore dégradé la situation?

Pendant le Covid, ce sont surtout les citadins qui ont eu du mal à s'approvisionner. Les paysans qui produisent localement leur nourriture sont plus indépendants et plus résilients face à ces crises. Avec la guerre en Ukraine, l'inflation est forte sur les biens importés. Le prix du riz a beaucoup augmenté. On importe cet aliment de base, alors qu'on pourrait être autosuffisant si la petite paysannerie était soutenue. Tout ça est très politique.

Comment envisagez-vous l'avenir de la paysannerie dans votre pays?

A Madagascar, 80% de la population est paysanne, 80% vit en dessous du seuil de pauvreté dont une majorité de familles rurales. Sur les 28 millions d'habitants, 8,8 millions souffrent de l'insécurité alimentaire. Au travers de mon métier et de mon travail pour Action de Carême depuis 2017, je souhaite apporter ma petite contribution. Ce qui me donne espoir, c'est

que, localement, les petits paysans et paysannes voient leur production augmenter en quantité, en qualité et en diversité grâce à l'agroécologie. Dans les zones très sèches où règnent famine et sécheresse, des puits et des forages ont été créés avec la Swiss Water and Sanitation Consortium soutenue par la Direction du développement et de la coopération (DDC). Sur place, nous travaillons avec sept organisations partenaires et touchons directement plus de 127 000 femmes et plus de 103 000 hommes. S'ajoutent indirectement les membres de leur famille, de leur communauté. Toutes ces personnes témoignent que leur vie s'améliore. Si elles pouvaient augmenter un peu leur superficie, Madagascar pourrait être autosuffisante. La souveraineté alimentaire est possible. C'est ce qui me motive à continuer. ■

Programme complet des tables rondes et des activités (inscriptions nécessaires pour certaines rencontres) sur: voir-et-agir.ch/events

A Lausanne, les multiples facettes de l'Iran

Le 8 mars, au Théâtre de Vidy à Lausanne, poésie perse, chant lyrique et rock étaient au programme de «Tehran Manifest». Une soirée organisée par le performeur lausannois Danial Seyed Aboudi, avec le soutien de l'association suisse «Femme Vie Liberté»

Line Golestani

Pour cette soirée du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, le Théâtre de Vidy a fait salle comble. Le spectacle *Tehran Manifest*, mis sur pied à cette occasion, a réuni une palette d'artistes iraniens. C'était notamment l'occasion inédite en Suisse de voir sur scène le chanteur-compositeur Shahin Najafi. La star alternant rock et rap avait fait l'objet, en 2012, d'une fatwa demandant sa mort, en raison de l'une de ses chansons jugée blasphématoire par le régime des Mollahs. Le titre en question dénonçait aussi bien les frasques de ces derniers que les déchirures internes à la diaspora et son hypocrisie. Ces divisions surgissent en effet même lors d'événements tels que cette soirée, lorsque aux *Javid Shah!* (Longue vie au roi), clamés par les spectateurs les plus royalistes, d'autres répondent *Javid Iran!* (Longue vie à l'Iran), avant que le plus rassembleur *Zan, Zendegi, Azadi* (femme, vie, liberté) ne résonne dans la salle.

Avant que la voix de Shahin Najafi ne réveille la salle, les participants non familiers du persan ont

pu admirer la musicalité de cette langue, grâce à la poésie de Danial Seyed Aboudi, accompagné par la pianiste Layla Ramezan et le percussionniste Shahab Eghbali. La chanteuse lyrique et compo-



Parmi les artistes présents, le Lausannois d'adoption Danial Seyed Aboudi et la pianiste Layla Ramezan.

sitrice Darya Dadvar a ensuite alterné des chants tirés du répertoire lyrique et populaire français, en y mêlant habilement des titres persans.

Aucun artiste présent ce 8 mars n'a repris les chants phares de la nouvelle révolution iranienne que sont *Baraye* de Shervin Hajipour, ou *L'hymne des femmes* de Mehdi Yarrahi. La cantatrice Darya Dadvar a toutefois suscité l'émotion en entonnant l'hymne patriotique, *Ey Iran*, repris en chœur par une bonne partie de la salle. Après avoir déclamé: «Ce soir, nous sommes en Iran, au Balouchistan, au Kurdistan...», la chanteuse a également interprété *Sarzamin-e-Man* (Ma patrie), titre emblématique de Dawood Sarkhosh, chanteur afghan de l'exil. Repris par une chanteuse iranienne, cet air extrêmement nostalgique, peu connu des Iraniens, était un cadeau aux quelques Afghans présents.

En organisant cet événement, le Lausannois d'adoption Danial Seyed Aboudi aura pu donner un aperçu de la richesse et de la diversité de la scène culturelle iranienne, peu connue en Europe et réprimée sur son sol. Alors qu'il avait fui l'Iran seul à l'âge de 15 ans, le jeune comédien,

danseur et performeur *drag-queen*, a rapidement fait ses preuves et pu intégrer la section théâtre de la Haute école des arts et de la scène, la Manufacture. Un parcours aussi atypique qu'exemplaire. Ce 8 mars, en Iran, des femmes ont dansé, d'autres ont manifesté, bien que la «fête» des filles et des mères soit traditionnellement célébrée le jour de l'anniversaire de Fatima, fille du Prophète Mahomet, fêtée le 13 janvier cette année. Encouragées par le régime à s'inspirer du modèle de piété que représente cette sainte figure, les jeunes Iraniennes souhaitent s'en détacher à tout prix. Dans le quartier rebelle d'Ekbatan, à Téhéran, ce 8 mars, quelques femmes ont aussi célébré la liberté qu'on leur refuse, cheveux au vent et nombril à l'air, au péril de leur vie, sur un rythme d'Afrobeat. Ce n'était pas les seules, à travers le pays, à braver les interdits, pour tenter de s'en libérer. Ne les oubliions pas. ■

«IL FAUT QU'ON TIENNE LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE»

Avec des grèves reconductibles, la mobilisation contre la réforme des retraites en France entre dans une nouvelle étape. Reportage à Annemasse



OLIVIER VOGELSANG

Jérôme Béguin

En France, la mobilisation contre la réforme des retraites est entrée dans une nouvelle phase le 7 mars. L'objectif des syndicats est désormais de multiplier les grèves reconductibles pour peser sur l'économie. Les journées de grèves dites «sautemouton» et les manifestations, aussi massives soient-elles, n'ayant pas réussi jusqu'ici à faire plier le gouvernement Macron-Borne. L'exécutif est toujours décidé à précipiter l'allongement de la durée de cotisations de 41 ans et demi à 43 ans en 2027 et à décaler l'âge de départ de 62 à 64 ans (et même à 67 ans faute des 43 ans de cotisations). Les cheminots sont parmi les moteurs de cette nouvelle étape du mouvement. Nous avons rencontré le 7 mars ceux de la gare d'Annemasse. La ville frontalière est l'un des noeuds du Léman Express, le réseau qui étend ses lignes autour de Genève, mais ce jour-là, seules les rames venues de Suisse et pilotées par des conducteurs des CFF animent quelque peu les quais. «Les L1 et L3 ne roulent pas, seule fonctionne la L3 vers Evian. Les 60% des conducteurs de train de la région sont en grève», indique Philippe, un gréviste, devant la vieille halle aux tractions réaménagée en dépôt. Laurent, son collègue, alimente en bois un poêle. Posée dessus, une cocotte laisse s'échapper une odeur de saucisses. Dans la marmite mijotent des diots. «Nous sommes en Savoie, rigole le cheminot. C'est le côté sympa de la grève, c'est dommage que nous ne le fassions pas au quotidien.» Il est 10h, l'heure de l'assemblée générale. Une vingtaine de grévistes et de militants se rassemblent en cercle, debout. Les délégués syndicaux prennent la parole à tour de rôle. «Cette réforme est complètement injuste. Nous avons fait cinq journées de grève, mais le gouvernement ne nous a pas écoutés, les organisations syndicales ont donc décidé d'amplifier la mobilisation», rappelle Adrien de la CGT. «Il y a d'autres solutions que l'allongement de la période de cotisations. Pourquoi ne pas augmenter les cotisations sociales? Il suffirait de 0,4%, soit 4 euros par mois pour un SMIC», souligne Thomas de FO.

ON N'EST PAS DES MASSES

«Pour une première journée, nous ne sommes pas des masses, alors qu'il y a 350 cheminots sur le bassin», regrette le cégétiste. Une bonne part des grévistes profitent en effet du temps libre offert pour récupérer et régler des affaires. «Les copains viendront après à la manif», entend-on. Certains doivent aussi s'occuper de leurs enfants. Un ga-

min est d'ailleurs présent à l'assemblée. «Son institutrice est en grève», sourit son papa. «C'est vrai que ça serait mieux d'être plus, il y a un peu moins de cheminots qu'à l'accoutumée», reconnaît Philippe de SUD-Rail. «Mais il y a très peu de trains qui roulent et il ne faut pas attendre que les autres partent pour y aller. Si ça ne marche pas, tant pis, mais je n'ai pas envie de ne pas avoir essayé. Macron peut encore faire du mal, il peut s'attaquer à la sécurité sociale, à l'hôpital public, à l'éducation... Il faut qu'on tienne le plus longtemps possible, même si à Annemasse, ce n'est pas facile, et il faut que dans le privé ça bouge», plaide le syndicaliste. «Dans le privé, c'est compliqué, il y a beaucoup de précaires», intervient alors un homme. Prénommé aussi Laurent, cet ouvrier du bâtiment vient d'une ville voisine, Saint-Julien. «Quand il faut se mettre en grève, je suis le seul. Dans ma boîte, il n'y a que quatre embauchés pour 16 intérimaires. Nombre d'entre eux ont plus de 50 ans, sont immigrés et ne peuvent pas se mettre en grève», explique-t-il. «Quand j'étais intérimaire, j'ai refusé de bosser une heure de plus et, du coup, je n'ai plus travaillé pendant un mois», déclare un cheminot. «Chapeau, Laurent. Tu sèmes des graines et nous espérons que des arbres pousseront», salue Philippe. L'assemblée se termine par un vote sur la reconduction de la grève le lendemain, qui est acceptée à l'unanimité.

JE PRENDS CINQ ANS

«Le dialogue social n'existe pas en France, nous sommes dans l'incertitude, entre nous et le gouvernement, on ne sait pas qui va lâcher le premier. On a vu des gouvernements qui pouvaient attendre longtemps, ce sont les patrons qui finalement prenaient leur téléphone pour leur dire d'arrêter les frais», confie un conducteur de train du Léman Express, qui répond, lui encore, au nom de Laurent. Le cheminot n'est pas touché par la réforme, il pourra bénéficier encore, contrairement à ses collègues, du régime spécial de la SNCF au titre d'une «clause grand-père». «Je vais partir à 55 ans, mais je fais grève pour ma femme, je ne veux pas qu'elle travaille deux ans de plus.» Agent de circulation, Thomas, lui, a fait ses calculs: «Je prends cinq ans de travail en plus, je partirai à 61 ans et demi. Si la loi passe, je me poserai la question de savoir si je reste à la SNCF.» En janvier, huit agents de circulation ont démissionné en Haute-Savoie, assure-t-il. «Le salaire d'embauche est de 1400 à 1600 euros, alors que le loyer d'un trois-pièces-cuisine se monte à Annemasse à près de 1000 euros. Il y a des cheminots qui s'adressent à l'assistante sociale parce qu'ils n'arrivent pas à boucler leurs fins de mois.»

TAUX DE MOBILISATION INÉDIT

Les grévistes avalent les diots, arrosés d'un coup de rouge, avant de partir par petits groupes et en voiture à Annecy où va se tenir l'une des nombreuses manifestations du pays. Selon les syndicats, 12 000 personnes ont défilé l'après-midi dans le chef-lieu du département.

Les manifestations montrent un taux de mobilisation inédit depuis les grèves



A la gare d'Annemasse, nœud ferroviaire du Léman Express et terminus du RegioExpress des CFF, une vingtaine de cheminots se rassemblent ce mardi 7 mars, premier jour de grève reconductible. Dans la région, 60% des conducteurs de trains sont à l'arrêt. Au piquet de grève, les cheminots échangent sur les enjeux de la réforme. Puis, en assemblée générale, décident de poursuivre le mouvement.

de 1995 contre les réformes de la sécurité sociale et, déjà, des retraites. D'après l'intersyndicale, 3,5 millions de personnes se sont mobilisées le 7 mars dans leurs entreprises et dans près de 300 manifestations. «La France des sous-préfectures se rappelle une fois de plus au bon souvenir d'une élite qui

ne s'attendait pas à devoir l'affronter», remarque dans une note la fondation Jean-Jaurès, en indiquant que plus de la moitié des manifestants sont issus des petites et moyennes villes. «C'est un retour dans la rue d'une partie des cortèges des Gilets jaunes, mais accompagnés cette fois-ci par les syndicats et

les mouvements politiques de gauche.» Lundi, à l'heure du bouclage de ce numéro, les cheminots d'Annemasse poursuivaient leur grève, tandis que sur le plan national une grande journée d'actions était annoncée pour ce mercredi 15 mars. ■



Le 7 mars, les cheminots d'Annemasse ont rejoint la manifestation d'Annecy, chef-lieu du département de la Haute-Savoie, où 12 000 personnes ont défilé derrière la banderole unitaire des syndicats. Samedi dernier (photo), la foule était moins dense, mais le mouvement, toujours aussi déterminé, se poursuit.



Moment de convivialité à l'heure de déguster les diots, saucisses de Savoie, mijotant dans la marmite.

OLIVIER VOGELSANG

ERIC ROSET